



Union Fédérative Nationale
des Associations de
Familles d'Accueil et
Assistantes Maternelles

Communiqué de presse n° 6

Paris, 21 octobre 2014

NOUVELLES MESURES DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE 2015 : LA PREFERENCE ANNONCEE DU GOUVERNEMENT POUR LES CRECHES COLLECTIVES.

Les mesures claires et incitatives de création de crèches collectives par le gouvernement posent une réelle question d'équité.

Le secteur d'emploi des assistants maternels n'avait jamais diminué depuis la création de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (P.A.J.E) car elle a toujours su s'adapter en traversant la crise économique. Force est de constater que les assistants maternels apportent une réelle solution en matière d'horaires mais aussi de souplesse sur des petits temps d'accueil ou des week-ends.

Malgré tout, les mesures incitatives du gouvernement depuis ces deux dernières années amènent une diminution lente et progressive des assistants maternels.¹

Alors, désire-t-on silencieusement que les assistants maternels quittent la profession ?

Les mesures annoncées des 275 000 places supplémentaires dont 100 000 places chez les assistants maternels sont-elles réelles ?

- ✓ La tendance actuelle est d'entendre que les crèches contribuent à l'accompagnement des familles en situation de pauvreté.

Mais combien d'assistants maternels répondent à ces familles parfois même avec des difficultés de rémunération ?

- ✓ La tendance actuelle est d'entendre que les crèches offrent une qualité d'accueil.

Cela veut-il dire qu'au contraire, les assistants maternels ne peuvent en offrir une ? Qu'entend-t-on donc aujourd'hui par le terme « qualité de l'accueil ? ».

- ✓ La tendance actuelle est d'entendre que les crèches sont moins onéreuses pour les parents.

Vrai ! Faut-il dire au manque d'équité entre le reste à charge des parents en crèches et le reste à charge des parents employant un assistant maternel. A l'inverse, les mesures du PLFSS 2015 vont vers la création d'une tranche supplémentaire pour les familles plus aisées permettant de moins aider ces familles sans qu'à l'inverse, on accompagne mieux financièrement les familles les plus modestes !

On attend donc 100 000 assistants maternels de plus, alors que les mesures actuelles amènent chaque jour un peu plus à ce que les assistants maternels déjà dans la profession la quittent !

¹ Lire dernier rapport du HCF (octobre 2014)

ALORS LES ASSISTANTS MATERNELS VONT-ILS DESCENDRE DANS LA RUE POUR MANIFESTER ?

N'y comptez pas trop, la manifestation sera muette mais visible. D'ailleurs, si vous regardez de plus près, de plus en plus d'assistants maternels quittent la profession ne pouvant pas vivre décemment.

Ceci dit, même quand ils la quittent, ils ne peuvent bénéficier d'un changement de carrière. En effet, il n'y a aucune passerelle de mise en place, là encore, les assistants maternels doivent se débrouiller.

MAIS CONNAISSEZ-VOUS BIEN CETTE PROFESSION ?

Savez-vous que les assistants maternels doivent démontrer régulièrement qu'ils sont bien salariés pour bénéficier de l'accès aux soins ?

Savez-vous que le système administratif est tellement simple que c'est encore les assistants maternels qui doivent envoyer eux-mêmes leur agrément au service qui réalise les feuilles de paie pour les parents qui les emploient sous peine que ces derniers ne bénéficient plus de l'aide ?

Savez-vous que le choix de leurs propres formations n'est pas vraiment libre et que l'actuel fonctionnement faisant avancer les frais de cette formation par l'un de leurs employeurs s'il choisit de se former pendant son temps de travail, l'obligeant toujours à se former dans son temps libre.

Savez-vous que beaucoup d'assistants maternels, après 30 ans dans leur profession perçoivent à peine 1000€ par mois de retraite ?

Savez-vous qu'un grand nombre d'assistants maternels, débutent l'accueil d'un enfant à 6 heures et la termine pour une autre famille à 20 heures ?

Savez-vous qu'aucune médecine du travail n'est mise en place dans cette profession ?

Savez-vous que la moyenne de salaire d'un assistant maternel est d'environ 800€ net par mois ?

Savez-vous que malgré tout cela, les assistants maternels continuent d'accueillir vos enfants parce que le lien étroit qui les lie à vos enfants et avec vous ses parents, fait que cet accueil reste personnalisé et que grâce à cela il est de qualité !

Nous aurions pu continuer cette liste mais ce n'est pas dans le combat que les assistants maternels veulent se faire reconnaître mais à travers la considération de leur profession, qui reste l'accueil d'un tout-petit. Force est de constater que d'une part, ces décisions ne permettront pas de pérenniser l'activité des assistants maternels en place qui devront quitter leur profession et d'autre part ne permettront nullement de favoriser au-delà de l'existant, les 100 000 places supplémentaires auprès des assistants maternels dont le départ en retraite va devenir massif d'ici les prochaines années² !

L'UFNAFAAM

Contact : 08 91 70 10 15 | contact@ufnafaam.fr
Communication : sandra.onyszko@ufnafaam.fr

² INSEE février 2010